

Témoignage de Chantal Guizelin, représentante au CCAS de Reims



VIE DE L'ASSOCIATION

14/10/2025

Je suis Chantal Guizelin, bénévole au Secours Catholique depuis maintenant plus de 20 ans. **Je fais partie de l'équipe accueil accompagnement des familles** à l'équipe Reims Centre. Depuis l'an dernier je suis **membre du conseil**

d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Reims qui se tient tous les 1 à 2 mois en soirée.

À savoir que dans chaque **commune de plus de 1 500 habitants, il se doit d'y avoir un CCAS** qui est présidé par le maire et dont les membres du conseil d'administration (CA) sont à la fois des élus locaux et des représentants d'associations qui œuvrent auprès des familles, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées ou des personnes précaires. C'est **au titre d'associations luttant contre la précarité** que le Secours Catholique est membre du CA du CCAS.

Le financement des CCAS est assuré par la commune et souvent les recettes proviennent en grande partie des concessions de cimetière.

Être membre du conseil d'administration du CCAS m'a permis de connaître de manière plus précise **les actions sociales menées par le CCAS de Reims** auprès de sa population. Je peux ainsi relayer au sein de notre équipe lors de nos réunions mensuelles, toutes les actions sociales mise en place à Reims.

Cela permet à l'équipe de **mieux adapter les aides du Secours Catholique** en fonction de ce qui existe sur le territoire et cela permet d'avoir une visibilité auprès de nos élus des actions menées par le Secours Catholique.

Un exemple :

Depuis avril, le CCAS a mis en place une toute nouvelle aide dite « coup de pouce » qui permet aux familles dépassant le barème de reste à vivre, de **bénéficier exceptionnellement d'une aide** (cela peut-être, par exemple, une aide pour la réparation ou l'achat d'un appareil ménager tombé en panne).

Cette aide « coup de pouce » vient compléter celles dépendant strictement du barème (aide au transport, aide à l'énergie, au loyer...).

Les habitants de Reims peuvent également bénéficier via le CCAS de l'épicerie sociale solidaire, du microcrédit, d'une aide à la mobilité, d'une aide aux dépenses de santé etc.

Le fait d'assister aux réunions du CA du CCAS et surtout **très enrichissant au niveau des connaissances sociales** du terrain.

Sinon ma présence consiste essentiellement à **valider les décisions qui ont été prises**, tant au niveau budget, qu'au niveau de la modification du plan d'aide sociale.

Le Secours Catholique ayant pour mission de n'intervenir qu'une fois les aides légales sollicitées par les personnes, connaître les aides légales du territoire **nous permet d'être complémentaire et de mieux accompagner nos familles** sans faire de doublon financièrement.

Chantal Guizelin

<https://marneardennes.secours-catholique.org/notre-actualite/temoignage-de-chantal-guizelin>